



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 février 2020

Gérard PEROT (Autodistribution) nouveau président du Comité technique de l'Association ECO ENTRETIEN®

Après la réélection de son président Jacques RIFFLART en novembre dernier, l'Association ECO ENTRETIEN® a désigné le nouveau président de son Comité technique.

Gérard PEROT, Responsable service technique national d'Autodistribution, a été élu par ses pairs pour prendre la présidence du Comité technique de l'AEE le 28 janvier dernier.

Pour rappel, l'ECO ENTRETIEN® est un **label** dont le protocole de mise en œuvre permet d'établir un diagnostic de combustion et de traitement à partir de l'analyse des gaz d'échappement. L'ECO ENTRETIEN® permet de mettre en évidence les surémissions polluantes des véhicules et de rétablir les paramètres de combustion des moteurs essence et diesel, conformément aux données d'origine du constructeur.

Bien au-delà de la tentation de solutions éphémères liées aux contraintes immédiates du contrôle technique, le label ECO ENTRETIEN® est une garantie pérenne pour l'automobiliste de la remise en état optimale du fonctionnement thermodynamique des moteurs par une recherche des causes des dérives, par la proposition de solutions correctives puis de nettoyage.

Le comité technique de l'AEE est constitué d'experts aux compétences avérées et de personnalités impliquées dans l'historique de la démarche ECO ENTRETIEN®. Il a notamment pour mission de veiller au respect du protocole de mise en œuvre du label ECO ENTRETIEN® et de s'assurer de la conformité ECO ENTRETIEN COMPATIBLE® des produits de traitement et matériels utilisés. Plusieurs fabricants de produits et de matériels de diagnostic ont obtenu à ce jour la qualification ECO ENTRETIEN COMPATIBLE®.

Le comité technique a également en charge la prise en compte des évolutions de la mobilité et l'adaptation du label ECO ENTRETIEN® en fonction du parc roulant.

L'AEE se réjouit de l'intérêt chaque jour grandissant des professionnels de l'après-vente et désormais des pouvoirs publics, pour le label et la démarche ECO ENTRETIEN®.

L'enjeu de l'entretien du parc roulant, 40 millions de véhicules oubliés des politiques publiques, est primordial dans l'amélioration de la qualité de l'air et celle du pouvoir d'achat des automobilistes.

L'Association ECO ENTRETIEN® aux côtés de ses membres, grandes fédérations de l'après-vente, groupements, enseignes et réseaux de garages, continuera de prendre sa part pour sensibiliser les pouvoirs publics et les automobilistes au dépistage, à l'entretien et à la réparation de leur véhicule.

Association ECO ENTRETIEN® - 10 rue Pergolèse - 75116 Paris,

www.ecoentretien.eu



Il faut aider et accompagner les automobilistes dans une démarche positive, réaliste et vertueuse vis-à-vis de l'environnement.

C'est la mission que s'est fixée l'ECO ENTRETIEN® avec déjà plus de 500 garages labellisés sur le territoire national.

A propos de l'AEE : Association de type loi de 1901 créée le 7 septembre 2016, rassemble dans sa gouvernance les fédérations françaises et belges de l'après-vente automobile : CNPA, FEDA, FIEV, FNA, SPP, FMA-TRAXIO, ainsi que les acteurs de la filière automobile avale, groupements européens de distribution, enseignes et réseaux de garages, centres auto... L'AEE est ouverte à toute organisation syndicale automobile représentative et à tout réseau d'enseigne désireux de participer au déploiement de l'ECO ENTRETIEN®. Elle vise à organiser une chaîne de compétence technique et pluraliste, et s'appuie sur une démarche participative, ouverte et collégiale, dotée notamment d'une Charte constitutive d'engagements dans le déploiement de l'ECO ENTRETIEN® signée par les organisations professionnelles et les réseaux sous enseignes.

Contact presse :

Etienne DIOT, Délégué général : 06 81 62 66 10 - etienne.diot@ecoentretien.eu